



Pointe du Raz

Communiqué de presse, le 11 juillet 2007

L'Académie d'Architecture décerne le Prix Roux Dorlut à l'équipe d'architectes qui a repensé les travaux de réaménagements du site de la Pointe du Raz et récompense ainsi l'aboutissement de 15 ans de travaux entrepris dans le cadre de L'Opération Grand Site.

L'équipe récompensée par cette distinction prestigieuse est constituée d'Hervé MONTAUFFIER et de Rémi le BERRE, architectes et de Bertrand LANCTUIT, Paysagiste.

Ce projet qui a démarré en 1989 s'est achevé en 1996 et les aménagements réalisés prennent toute leur dimension et font aujourd'hui partie intégrante du paysage de la Pointe du Raz.

L'Académie a souligné la façon remarquable dont les aménagements nécessaires à l'accueil des visiteurs (Maison du site, commerces et espaces de stationnement) ont été intégrés dans les espaces naturels de la Pointe du Raz, mais aussi de la Baie des Trépassées et de la Pointe du Van. Cette intégration s'est faite, en particulier, en fondant les bâtiments et les parkings dans les courbes de niveaux du terrain et en utilisant la pierre et la végétation arbustive typique de ces landes bretonnes pour accompagner ces aménagements.

Victime d'une fréquentation massive insuffisamment organisée pendant de nombreuses années, la Pointe du Raz – Baie des Trépassés – Pointe du Van retrouvaient à partir de 1996 leur aspect d'origine au terme d'une Opération Grand Site engagée en 1989.

La gestion des sites durant ces 10 dernières années a valu au Syndicat Mixte de la Pointe du Raz l'attribution du label Grand Site de France en 2004.

Très concrètement les interventions régulières ont permis de réintroduire avec succès les espèces végétales qui ont peu à peu recolonisées les espaces dégradés. La gestion des sites est donc assurée par le Syndicat Mixte au sein duquel sont représentés le Conseil Général du Finistère et la Communauté de Communes du Cap Sizun. Le plan de gestion pluriannuel sert de cadre général aux différentes actions engagées afin de pouvoir transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures dans les meilleures conditions. Le Syndicat Mixte assure, en outre, toutes les actions de communication, d'information et de sensibilisation au respect de ces espaces fragiles. Bien que les sites soient accessibles librement tout au long de l'année, les visites guidées organisées sur les sites sont en constante augmentation. Un carnet de découverte destiné aux enfants s'est imposé comme outil pédagogique. Le Syndicat s'est par ailleurs investi dans un réel partenariat de territoire en lien avec les collectivités locales, les acteurs en charge de la protection de l'environnement, les opérateurs du tourisme... 7 km de sentiers confortables, respectant la qualité des paysages ont été aménagés.

Une navette au gaz naturel, résultat d'un partenariat avec la Fondation Gaz de France, assure le transfert des personnes à mobilité réduite, ou tout simplement celles qui ne souhaitent pas emprunter les sentiers.

Pour mener l'ensemble de ces actions, le Syndicat Mixte dispose d'un budget annuel de fonctionnement de 530 000 € provenant pour l'essentiel de la gestion du parking de la Pointe du Raz, payant à certaines périodes. Le paiement, annoncé en amont du site, s'effectue en sortie du parking après la visite (6 € / voiture). Dès lors que l'action du gestionnaire a été perçue de façon positive par

les visiteurs, ces derniers acceptent volontiers de participer ainsi financièrement à l'entretien des sites ; d'autant plus qu'il est informé que la totalité de sa contribution est affectée à l'entretien et la préservation du lieu.

Proche de 850 000 visiteurs, la fréquentation annuelle fait l'objet d'un suivi permanent à partir notamment des éco-compteurs répartis sur les principaux points de passage, mais aussi sur la base des enquêtes réalisées auprès des visiteurs. Les informations ainsi recueillies confortent le gestionnaire dans les missions qu'il assure tout au long de l'année.

Après la remise par le Ministère de l'Ecologie du label GRAND SITE de FRANCE au SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA PROTECTION DE LA POINTE DU RAZ ET DU CAP SIZUN, cette distinction honore une nouvelle fois cette réalisation exceptionnelle pour la qualité de son projet.

Le site de la Pointe du Raz est membre du Réseau des Grands Sites de France.

www.grandsitedefrance.com

Contacts presse

Bruno Cariou / La Pointe du Raz

Tél : 02 98 70 67 18

contact@pointeduraz.com - www.pointeduraz.com

Ericka Rolin / Réseau des Grands Sites de France

Tél : 01 60 34 68 72

ericka.rolin@terranuna.com